

Mot du Maire



À la suite du malheureux incendie du 25 juillet dernier, je tiens à souligner le travail de notre brigade des incendies ainsi que nos voisins pompiers de Cap-Santé et de Pont-Rouge.

Nous avions visité, tout récemment, le commerce 3MTHockey qui venait de s'y installer. Nous sommes en contact avec les propriétaires qui souhaitent d'ailleurs se relocaliser d'ici quelques semaines. Suivez leur page Facebook pour connaître leur nouvelle adresse.

Notre Vieux-Donnacona a maintenant besoin d'encore plus d'amour, de verdure et de projet rassembleur, c'est pourquoi je vous invite à continuer de voter pour notre projet de Placottoir du Vieux Donnacona dans le cadre du Concours du Jardin dans ma ville.

Dans quelques jours, soit du 6 au 9 septembre prochain, se tiendra la 50e édition de l'Expo Donnacona. Nous espérons d'ailleurs vous rencontrer à notre kiosque de la Ville afin de discuter des projets en cours ainsi que de ceux à venir. Vous découvrirez la programmation complète de l'Expo dans cette édition de notre journal.

Finalement, nous sommes à quelques semaines de la première édition du Bal du maire ! Vous trouverez tous les détails sur cet événement ainsi que la vente de billets en page 4.

Comme le prochain journal sera distribué le 18 octobre, je vous souhaite à tous une belle rentrée scolaire.

Jean-Claude Léveillée,

RETOUR SUR UN ÉTÉ BIEN REMPLI!

Développement des infrastructures de loisirs et de sports

Nous avons procédé à la réfection d'une partie de la toiture de l'aréna et au colmatage du mur de la façade afin d'éliminer les infiltrations d'eau. Le majestueux parc Donnacona a quant à lui bénéficié de quelques ajouts importants :

Ajout d'une trampoline géante





Espaces repos près du terrain de football et du jardin communautaire



Pour ce qui est des parcs de quartier, celui de la rue du Parc a été utilisé afin de permettre aux tout-petits de jouer au soccer. Le parc Marcoux a été clôturé et a bénéficié de l'ajout d'un bac pour jeu libre. Des bacs ont aussi été ajoutés aux parcs du Plateau, de la rue Bédard et des Anglais.







Les heures d'ouverture du **parc familial et des aînés** ont été bonifiées afin d'offrir du mini-golf, du palet américain, de la pétanque et du croquet tout à fait gratuitement. Franc succès pour ces activités!



Quant aux projets d'envergure, tels le futur centre aquatique, la réfection des terrains de tennis et du terrain de baseball majeur, la construction du centre communautaire et d'un possible chalet des sports, une prochaine chronique vous informera de l'évolution de ceux-ci.

Retour sur quelques-unes de nos activités

Fête nationale des Québécois





Festival de blues



Crédit photo : Catherine Gosselin

The Vinyl's et Sixte au parc des Anglais





Ouverture du Magasin général



Ouverture de Chocolato





Le concours **Du jardin dans ma ville**, réservé aux municipalités Fleurons du Québec, se poursuit jusqu'au 3 septembre. Continuez de voter, une fois par jour, pour notre projet de Placottoir du Vieux-Donnacona au http://bit.ly/votedjdmaville.

En récoltant le plus de votes d'ici le 3 septembre, la Ville court la chance de gagner la métamorphose d'un endroit public d'une valeur allant jusqu'à 15 000 \$.

Qu'est-ce que le Placottoir du Vieux-Donnacona ? C'est un espace public qui sera implanté sur une portion des terrains laissés vacants depuis l'incendie majeur survenu en décembre 2013. Ce projet consiste à faire revivre ce lieu, à l'enjoliver et à le rendre accessible à tous.



COLLECTE DES ENCOMBRANTS



Secteur 2 : Mercredi 19 septembre



Matières acceptées :

- Ameublement: vieux meubles, divans, tables, appareils ménagers, etc.
- Matériaux ferreux: bouts de fer, fournaises, réservoirs, etc.
- Matériaux naturels: les branches d'arbres, attachées et coupées en longueur d'environ quatre pieds, morceaux de tourbe, etc.

Tous les détails au http://bit.ly/infocollecte



CAMPAGNE DE DÉBRANCHEMENT DES GOUTTIÈRES

Saviez-vous que... des gouttières qui se déversent directement ou indirectement dans le réseau d'égout municipal menacent votre propriété, surchargent la station d'épuration et contribuent à la détérioration de l'eau de nos rivières ?

À l'automne 2018, la Ville de Donnacona lancera sa campagne de débranchement des gouttières. En s'appuyant sur son règlement V-537 afin de viser la mise aux normes des branchements de gouttières sur son territoire.

Une proportion importante du réseau pluvial et d'égouts de la Ville de Donnacona est de type unitaire, l'autre portion étant de type séparé. Il est donc important que chaque propriétaire s'assure de la conformité de ses gouttières et procède aux correctifs, s'il y a lieu.

Dans le cadre du programme, la Ville entend procéder ainsi:

- Campagne informative à tous les citoyens, juillet et août 2018;
- Test à la fumée, septembre 2018;
- Lettre pour informer les citoyens visités des résultats de l'enquête, automne 2018:
- Envoi d'avis ou constats d'infraction dans l'éventualité où nous n'obtenons pas la collaboration du propriétaire et que les travaux ne sont pas réalisés

Si vos gouttières ne sont pas conformes, nous demandons votre collaboration afin d'agir le plus rapidement possible pour nous aider à régler le problème de surcharge de la station d'épuration et pour éviter, par le fait même, tout problème qui pourrait affecter votre propriété.

Qu'est-ce qu'une gouttière conforme?

Une gouttière conforme est une gouttière qui évacue l'eau de pluie en surface sur la propriété, à une distance d'au moins 1,5 m des fondations, des limites de terrain et de l'emprise de rue. L'eau de pluie est alors évacuée soit sur une pelouse, un jardin ou une haie de cèdes, en utilisant l'une des solutions mentionnées plus bas et permettant ainsi à l'eau de s'infiltrer dans le sol.

Il existe plusieurs façons conformes d'évacuer les eaux de pluie, mais nous vous suggérons fortement de procéder à l'installation d'un puits percolant. Un puits percolant est un trou dans le sol dans lequel on insère un géotextile et du gravier. La tourbe est déposée directement sur le géotextile. C'est une solution très efficace et beaucoup plus durable que les déflecteurs qui ont tendance à se déplacer, à s'endommager par le gel et qui entravent les activités telles que la tonte des pelouses et le déneigement.



Voici les exemples les plus courants :

- Branchement au drain de fondation;
- Branchement directement à la rue;
- Évacuation par l'entrée asphaltée:
- Évacuation par un fossé municipal.

Si vos gouttières sont raccordées à votre drain de fondations, nous vous invitons à suivre les étapes suivantes pour vous

- du drain de fondations;
- Dévier l'eau captée par la gouttière loin des fondations de votre résidence : vers un puits percolant, la pelouse. une haie, une plate-bande ou un jardin,

plus amples renseignements?

du développement économique au 418 285-0110, #4.

gérer les eaux pluviales sur votre propriété, vous êtes responsable

d'en faire l'entretien et d'assurer

son bon fonctionnement.



qouttière qui permet à l'eau de pluie de se diriger directement ou indirectement dans le réseau d'égout municipal, et ce, dans un court délai.

Comment corriger ces trois situations?

conformer à la règlementation en vigueur.

Débrancher la descente de gouttière

Vous avez des **questions** ou désirez de





SUZIE GRONDIN

PHARMACIENNE PROPRIÉTAIRE AFFILIÉE

430, Route 138, Donnacona (QC) G3M 1C2

Tél.: (418) 285-3131 Fax: (418) 285-3323 📠 JEAN COUTU



Marco Poulin, AVC

Conseiller en sécurité financière Conseiller en assura et rentes collectives

Donnacona (QC) G3M 1S7 Tél. : 418 285-2470



Laganière « Poulin

1 877 285-2470 Courriel: sflp@me.com



500, rue Bouvier, bureau 302 Québec (Québec) G2J 1E3

Sylvain Turgeon

418 687-9449, 263 C.: 418 283-4626 800 665-9287, 263 :: 1 877 781-7381 sylvain.turgeon@agc.inalco.com







130. rue Pépin, Donnacona G3M 1B1 Tél.: 418 285-0242 • Fax.: 418 285-5534







Bal du maire 13 octobre 2018



Le Bal du maire est un événement-bénéfice ayant pour but d'amasser des fonds qui sont redistribués aux jeunes, sportifs et organismes tout au long de l'année. La première édition se tiendra le samedi 13 octobre à l'aréna de Donnacona.

Au programme : cocktail d'accueil et bouchées servis dès 18 h, souper quatre services dès 19 h et soirée dansante avec l'Orchestre Tip Top qui assurera la portion musicale.

Les billets, au coût de 100 \$ par personne, seront en vente dès le mardi 4 septembre à l'aréna.

Une soirée à ne pas manquer, soyez des nôtres !



Fondé au milieu des années 60, l'Orchestre Tip Tops est vite devenu LA référence musicale à Québec en dance music et a su depuis conserver sa place en tête de liste. Son secret? Un répertoire varié et sans cesse

renouvelé de succès pops, rocks, discos, rétros et ballroom, huit musiciens, chanteurs et chanteuses talentueux et charismatiques, des performances musicales exceptionnelles et une connexion solide avec le public.

Achat de billet

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire 300, rue de l'église (aréna)

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 Argent comptant ou chèque au nom d'Activités-bénéfices du maire.

Commandites

Vous aimeriez commanditer cet événement ? Il reste quelques disponibilités.

Communiquez avec Patricia Métivier pour plus de détails : 418 285-0110, poste 225 ou metivierp@villededonnacona.com

VOTRE FOYER EXTÉRIEUR EST-IL CONFORME?

<u>Profitez de la période estivale en</u> toute sécurité!

Le règlement V-530, sur la prévention des incendies, stipule qu'il est interdit de faire un feu à ciel ouvert à moins d'avoir obtenu au préalable un permis du directeur du service des incendies et de respecter toutes les conditions énoncées au règlement.

Conditions pour considérer un foyer conforme :

- Sont autorisés les foyers extérieurs spécialement conçus à cet effet;
- Tout foyer doit être muni d'un pare-étincelles (grillage);
- Le foyer doit être situé à une distance sécuritaire de tout bâtiment (maison, cabanon, patio, etc.) et de tous matériaux de construction ou matières inflammables;

- Éviter de placer les foyers sous les fils électriques et servitudes aériennes;
- Un foyer ne peut être utilisé pour brûler des matériaux de construction ou des déchets;
- En tout temps, il est prohibé de créer des étincelles ou de la fumée dont la densité est de nature à troubler la paix, le bien-être, la santé publique et à la propreté;
- Finalement, on ne doit jamais laisser un feu extérieur sans surveillance.

Quiconque contrevient à l'une des dispositions concernant les feux extérieurs se voit passible d'une amende minimale de 300\$.

Si vous constatez une situation qui vous apparaît dangereuse ou qui vous incommode, n'hésitez pas à formuler une plainte écrite à l'aide du formulaire prévu à cet effet et rendu disponible dans les différents points de service



de la municipalité ou encore en version électronique sur notre site internet.

Pour toutes autres questions, contactez le service de l'urbanisme et du développement économique au 418 285-0110, poste #4.

EN DIRECT DES ORGANISMES

VOUS ÊTES À FAIBLE REVENU ? VOUS AIMEZ CUISINER ? VOUS VOULEZ ÉCONOMISER ?

Joignez-vous à l'un de nos groupes de cuisines collectives !

Le Carrefour FM Portneuf vous invite à participer à l'un de ses groupes de cuisines collectives dans la région de Portneuf. Que ce soit pour compléter vos besoins alimentaires, pour améliorer vos

connaissances culinaires ou tout simplement pour le plaisir, c'est un rendez-vous!

Qui peut participer ? Les familles monoparentales, recomposées et les personnes seules, à faible revenu, de la région de Portneuf. Points de service : St-Raymond, Donnacona, St-Marcdes-Carrières

Information et inscription : 418 337-3704 ou 1 888 337-3704 ou par courriel carrefourfmportneuf@globetrotter.net

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le club reprend ses activités dès le **jeudi 30 août**. Épluchette de blé d'Inde, hot-dog et soirée de danse avec M. Réal Matte.





REMISE DES POURBOIRES DE LA MAISON DE LA CULTURE GEORGES-HÉBERT-GERMAIN

L'Arc-en-ciel Mme Luce Assad 1 048.90 \$



Laura Lémerveil Mme Jessica Tessier

188,20\$



Société Saint-Vincent de Paul M. Yvon Cloutier

921,60\$



Club Patrimoine et musique M. Yvon Papillon

1 099,55 \$



FÊTE FAMILIALE DE FIN D'ÉTÉ AU PARC DES ANGLAIS

1er septembre, de 13 h à 16 h

Jeux gonflables, maquillage et spectacle de Jacques Pétard, magicien.

Jacques Pétard est l'idole des tout-pe-

tits de 3 à 12 ans, il offre un divertissement aussi complet qu'amusant à son jeune public, où tous s'émerveillent, chantent, rigolent et surtout... participent avec lui!

Il est accompagné sur scène par ses amis « Tartine la Fraise » (un superbe perroquet tropical Ara d'un an...Acrobate!) « Creton le Chien » (son inséparable Chiwawa qui sait résoudre un cube rubik!), « Nacho l'Oiseau », « Igor le Monstre » et ses 15 autres frères et sœurs (ses amis marionnettes grandeur nature provenant directement des ateliers du créateur de Sesame Street), « Guimauve La Colombe », « BBQ Le Lapin » et plusieurs autres.



LANCEMENT DE LA PROGRAMMATION AUTOMNE-HIVER



Mercredi 12 septembre, dès 17 h

Maison de la culture Georges-Hébert-Germain

Formule 5 à 7 avec cocktail et hommage à Tom Petty



PATRIMINE AVENUE

JEUDIS MUSICAUX

Retour des Jeudis musicaux à la Maison de la culture Georges-Hébert-Germain dès le 6 septembre.

NOTRE TROUPE EST EN PÉRIODE DE RECRUTEMENT!



Aucune formation musicale n'est requise, mais une audition est exigée et il y a un coût d'inscription. Les pratiques, qui débuteront le lundi 24 septembre, ont lieu chaque lundi soir de 19 h 15 à 22 h au soussol de l'église de Donnacona.

Prochain spectacle de Noël, tout nouveau, à l'occasion du 125^e anniversaire de St -Gilbert.

Pour plus de détails : M^{me} Carmelle Matte au 418 285-3587 ou carpetmat@videotron.ca

Messe country du 10 juin

Les personnes intéressées à se procurer un DVD, un beau souvenir de notre vicaire Gaétan Ducas, doivent communiquer avec Nicolas Proulx au 418 462-1080. Le coût est de 10 \$.





www.donnaconaford.com











Luc Ménard

Luc Ménard

Arpenteur-géomètre

arpenteur-geomètre Tél.: 418 285-4290 Télécopie: 418 285-6926 lucmenar@globetrotter.net



230, avenue Côté

Ville de Donnacona



Vous avez de la difficulté à trouver ou à conserver un emploi?

PORTNEUF

100, route 138, bureau 205 Donnacona (Québec) G3M 185 Tél. : 418 285-0285 – www.ape.qc.ca



Le Relais de la Pointe-Aux-Écureuils présente

La grande VENTE DE GARAGE des <u>Écureuils à Donnacona</u>

Samedi 25 et dimanche 26 août de 8h00 à 16h00 Sur Notre-Dame et les rues connexes de la route 138 jusqu'au centre ville de Donnacona. Location de table au Relais de la Pointe-Aux Écureuils

Location de table au Neiais de la l'onnte-Mux Leureurs

Restauration-Animation-Musique-Jeux

Réservation de tables obligatoire











Pour une 22º année consécutive, la ville de Donnacona accueillait sur son territoire une Coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif (auparavant appelée CJS). Cette coop jeunesse a permis à 10 adolescents âgés de 13 à 17 ans de créer leur propre emploi d'été en offrant divers services à la communauté.

Ensemble, ils ont relevé le défi de mettre sur pied une entreprise de type coopératif en se dotant d'une structure décisionnelle et en se répartissant les tâches et

responsabilités. Ils ont été accompagnés par deux coordonnateurs (étudiants universitaires) et d'un comité local provenant d'organismes et d'entreprises du milieu.

Cet été, la CIEC de Donnacona était composée de 7 filles et 3 garçons. Ils ont effectué 16 contrats dont certains étaient récurrents chaque semaine (événementiel, travaux publics pour la Ville, kiosque alimentaire pour les soirées cinéma, ramassage de déchets à l'Écocentre, aide-moniteur au camp de jour, signaleur au championnat de motocross, ramassage de fruits, tonte de pelouse, cordage de bois de chauffage, désherbage, gardiennage et divers travaux intérieurs et extérieurs.).

En plus des contrats aux particuliers, aux entreprises ainsi qu'à la Ville, ils ont effectué des activités d'autofinancement : emballage au Maxi, lave-auto à la Caisse Desjardins et vente de mélange à biscuits dans un pot Masson.

Bravo à ces jeunes qui ont vécu une expérience inoubliable tout en apprenant les rudiments de la gestion d'une entreprise (conseil d'administration, finances, ressources humaines et

marketing). Ce projet leur a permis de développer leurs compétences dans un milieu d'apprentissage encadré avant leur entrée sur le marché du travail. Il leur a également permis d'être en action et de prendre conscience de leur impact sur leur milieu.

Remerciement aux commanditaires : Fonds FESTQII, Emploi Été Canada, Caisse Desjardins du Centre de Portneuf, Desjardins caisse populaire de Les Écureuils, MRC de Portneuf, Ville de Donnacona, Promutuel Portneuf Champlain, Ouvroir de Donnacona, Chevaliers de Colomb, Député de Portneuf Michel Matte, Député Joël Godin, Carrefour jeunesse-emploi de Portneuf.



SALLE LUC-PLAMONDON

Consultez la programmation complète au www.artspecportneuf.com

28 septembre 2018, 20 h Dominic & Martin, JUSTE, 38 \$



6 octobre 2018 - 20 h Ludovick Bourgeois, 35\$



19 et 20 octobre 2018, 20 h Peter MACLEOD, LIBRE, 45\$



EN DIRECT DE L'URBANISME

LA GESTION DE L'EAU ENTRE VOISINS

Troubles de voisinage

La gestion de l'écoulement des eaux entre voisins est une problématique rencontrée fréquemment par les citoyens de toutes villes. Causée par la fonte des neiges, les pluies importantes ou un drainage inadéquat de votre terrain, la présence d'eau sur une propriété est généralement normale. Toutefois, gérer l'écoulement et les accumulations d'eau peut parfois être plus complexe et vous devez alors respecter quelques règles de bon voisinage. D'ailleurs, comme celles-ci ne relèvent pas de la Ville de Donnacona, mais bien du Code civil du Québec (ci-après C.C.Q), les inspecteurs municipaux ne peuvent sévir et appliquer ces règles de bonnes conduites. Ils pourront vous guider et vous informer, mais aucun avis d'infraction ne pourra être émis à la suite d'une plainte déposée pour des troubles de voisinage en lien avec la gestion des eaux ou tout autre sujet régi par le Code civil du Québec. Dans ces situations, il vous appartient de gérer cette situation directement avec vos voisins.

Pour des raisons évidentes, selon le C.C.Q, la règle veut que les fonds inférieurs (terrains les plus bas) soient assujettis à recevoir les eaux provenant des fonds supérieurs (terrains les plus hauts) et à les gérer selon les pratiques usuelles, telles un drainage approprié et des aménagements conformes. En d'autres termes, un fond plus bas dû à la pente du terrain où le niveau de la rue doit recevoir les eaux ruisselant naturellement du terrain voisin plus élevé (C.C.Q, Art. 979). Toujours selon le Code

civil du Québec, le propriétaire du fonds inférieur ne peut élever aucun ouvrage qui empêche cet écoulement (muret, digue, remblai, etc.). Par contre, il peut canaliser tout excédent d'eau et le diriger vers un système de drainage approprié comme son terrain ou un puits percolant. Pour sa part, le propriétaire du fonds supérieur ne peut aggraver la situation en haussant illégalement son terrain ou en aménageant ce dernier ou un ouvrage pour diriger les eaux vers le terrain de son voisin. Dans ces cas, il pourrait être reconnu coupable devant les tribunaux et devra rétablir l'état initial du terrain à ses frais. La jurisprudence statue de façon claire sur la question. Dans le même ordre d'idées, le code spécifie aussi que les eaux provenant de la toiture de toutes constructions doivent se déverser sur votre propriété et non sur le terrain voisin, sous peine de sanctions éventuelles devant les tribunaux. Nous rappelons l'importance que les eaux de votre terrain ne soient pas dirigées directement (drainage) ou indirectement (sur votre cour asphaltée par exemple) vers la rue. Toutes les eaux reçues doivent être gérées et doivent s'infiltrer sur votre terrain, à l'exception de celles qui s'écoulent naturellement tel que le prévoit le Code civil du Québec.

<u>Divers autres troubles</u> de voisinage

Parallèlement, il existe aussi des règles claires concernant les arbres ou la végétation qui peuvent causer des ennuis ou dommages à une propriété voisine. Un propriétaire peut, si des branches ou des racines venant du fonds voisin s'avancent sur son fonds et nuisent à son usage, demander à son voisin de les couper ou les entretenir. En cas de refus, il peut même le contraindre à les couper (C.C.Q, art.985), en portant la cause devant les tribunaux qui trancheront sur la question. Dans aucun cas, il n'est permis qu'une personne coupe un arbre, les branches ou les racines, si ce dernier ne lui appartient pas. La jurisprudence a statué que des pénalités monétaires pourront être exigées si vous vous faites justice, malgré votre bonne foi pour protéger l'intégrité de votre immeuble.

Pour terminer, discutons de l'accès au fonds voisin pour effectuer des travaux. Tout propriétaire doit, si nécessaire et après avoir reçu un avis verbal ou écrit, permettre à son voisin d'accéder à son terrain pour construire ou entretenir une construction, un ouvrage ou une plantation (C.C.Q, Art. 987). On ne peut donc interdire l'accès à son voisin pour qu'il puisse entretenir, par exemple, une haie ou une clôture. Par contre, le voisin en question doit obligatoirement vous mentionner ses intentions avant de circuler sur votre propriété. Ce dernier doit alors s'assurer de ne rien endommager (C.C.Q, Art. 991).

Il vaut toujours mieux entreprendre des discussions constructives, plutôt que des démarches légales, avec vos voisins afin de trouver une solution avantageuse et satisfaisante pour les deux parties.

RÈGLEMENT V-552 - PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE À LA RÉNOVATION DES FACADES.



La Ville de Donnacona a adopté, en mai 2015, le règlement V-552 nommé « Programme d'aide financière à la rénovation des façades », pour ainsi favoriser la revitalisation de secteurs où les bâtiments sont plus âgés et nécessitent des travaux de rénovation importants. Après maintenant quatre années, plus de 80 000 \$ ont été octroyés par le programme afin de bonifier plus d'une vingtaine de projets de rénovation résidentielle.

Des sommes importantes sont encore disponibles cette année si vous prévoyez réaliser des travaux de rénovation ou souhaitez profiter de cette opportunité pour changer quelques portes et fenêtres, ou refaire le revêtement extérieur ou les galeries de votre résidence, par exemple.

L'objectif principal : Bonifier vos travaux par l'obtention d'une aide financière et ainsi améliorer le cadre bâti des secteurs plus anciens, favorisant du coup la conservation et la mise en valeur du patrimoine architectural.

Trois différents secteurs sont visés, tel que vous pouvez le voir sur la carte ci-jointe. Sont admissibles : 1- les bâtiments résidentiels situés sur les rues au nord de la rue de l'Église et entre les avenues Jacques-Cartier et Leclerc (zone orangée). À cette zone s'ajoute 2- les bâtiments longeant la rue Notre-Dame situés dans le quartier du Vieux Donnacona (zone rosée) et ceux construits dans le Quartier des Anglais au sud de la rue Notre-Dame (zone jaune).

Voici donc les principales informations que vous devrez fournir à l'inspecteur municipal pour démontrer votre admissibilité à l'aide financière maximale de 5000,00\$ octroyée par bâtiment situé dans le territoire décrit précédemment.

Entre autres, vous devrez :

- Détailler les travaux à réaliser dans les douze mois suivants la confirmation de l'aide financière
- Fournir deux soumissions de deux entrepreneurs différents détenant leur licence R.B.Q.
- Remplir et signer le formulaire de demande d'aide financière
- Obtenir et payer un certificat d'autorisation conforme pour réaliser vos travaux
- Vous conformer à tous autres dispositions et critères du règlement régissant le programme

Les travaux suivants sont admissibles dans le calcul de l'aide totale qui vous sera offerte, une aide financière qui représentera au maximum le 1/3 des travaux que vous exécutez :

• Les travaux doivent affecter une façade visible de la



rue et améliorer son aspect général

- Les travaux extérieurs uniquement sont acceptés, excluant l'entretien normal et la toiture
- Les travaux affectant les bâtiments accessoires, annexés ou non, ne sont pas admis
- Le changement et l'amélioration du revêtement extérieur, des fenêtres, portes, balcons, galeries et escaliers, sont particulièrement visés par ce programme

Pour obtenir toute information sur le programme et savoir si votre bâtiment est admissible, et ainsi débuter la préparation d'une demande d'aide financière, vous pouvez communiquer dès maintenant, avec le Service de l'urbanisme et du développement économique au 418-285-0110, # 4.

SERVICE DU GREFFE : RÉSUMÉ - MODIFICATION DU PLAN D'URBANISME NUMÉRO V-535

Règlement numéro V-535-05 modifiant le plan d'urbanisme numéro V-535 afin d'agrandir l'affectation résidentielle de haute densité à même une partie de l'affectation commerces structurants

Lors de la séance ordinaire tenue le 26 juin 2018, le conseil municipal de la Ville de Donnacona a adopté le règlement numéro V-535-05 modifiant le plan d'urbanisme numéro V-535 afin d'agrandir l'affectation résidentielle de haute densité à même une partie de l'affection commerces structurants.

La MRC de Portneuf a délivré le certificat de conformité de ce règlement le 26 mars 2018. Ce dernier est entré en vigueur le 23 juillet 2018 suivant l'émission du certificat de conformité par la MRC.

Conformément à l'article 110.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, voici un résumé des modifications au plan d'urbanisme prévu au règlement numéro V-535-05.

Le règlement numéro V-535-05 prévoit deux modifications distinctes au plan d'urbanisme numéro V-535. D'abord, il vise à attribuer une affectation résidentielle de haute densité à un lot vacant (lot 3 507 147) situé en bordure de la route 138 qui est visé par un projet résidentiel de haute densité. Ensuite, il vise à apporter une légère modification à la délimitation de l'affectation résidentielle de moyenne densité dans le développement domiciliaire Aube sur le fleuve de manière à y intégrer deux lots étant compris dans l'affectation résidentielle de haute densité en bordure de la rue Cantin.

Le règlement numéro V-535-05 peut être consulté à l'hôtel de ville situé au 138, avenue Pleau, durant les heures ordinaires de bureau. Il est également disponible sur le site Internet de la Ville.

Le greffier, Pierre-Luc Gignac, avocat, oma

EN DIRECT DES LOISIRS

UN SUCCÈS POUR LA NOUVELLE ACTIVITÉ « MARCHE AU CŒUR DU SENTIER VITALITÉ »

Depuis 2013, le parc de Donnacona est muni d'un circuit d'entraînement qui utilise les bancs de parc pour faire divers exercices permettant de tonifier les différents groupes musculaires. Afin de faire connaître davantage ce circuit, la Ville de Donnacona a déci-



dé de faire vivre le sentier vitalité en embauchant une ressource qualifiée qui guidait les citoyens à travers le circuit d'entraînement. Cette activité gratuite, une initiative provenant des actions mises en place dans la Politique familiale et des ainées, fut un franc succès.

La Ville de Donnacona tient à remercier **l'Unité de Loisir et de sport de la Capitale-Nationale** pour son soutien financier.



L'IMAGIN'R ' -THÉATRE DES ENFANTS.



Période d'inscription, pour l'année 2018-2019, du 20 août au 1^{er} septembre. Début des cours à Pont-Rouge le samedi 8 septembre. S'adresse aux comédiens en herbe de 7 à 11 ans. Information Susy Fournier 418 873-3912 ou via la page Facebook de l'IMAGIN'R'.



Vendredi 28 septembre

Pour les adultes, au Relais de La Pointe-Aux-Écureuils

19 h 30 - Rumeurs aux Écureuils avec Marc Duval

Samedi 29 septembre

Pour les 7 à 12 ans, à la Maison de la culture Georges-Hébert-Germain

10 h à 11 h 30 - Exploration par les enfants de l'univers amérindien avec Lune d'automne

La guérisseuse et conteuse Lune d'automne accueillera les enfants avec des chants amérindiens et leur racontera ce qui est arrivé à Pas Léger, à Pieds fragiles et à la Vieille chouette. À la suite des contes, les enfants seront amenés à créer une œuvre amérindienne.

13 h à 16 h - Mission artistique : Embellir nos nouvelles Boîtes à livres par une œuvre collaborative

Les enfants créeront un concept de décoration pour chacune des deux Boîtes à livres qui seront ensuite installées dans divers endroits de la ville. Ensemble, ils pourront embellir ces boîtes toutes simples qui deviendront des œuvres d'art utilitaires!

13 h à 15 h 30 - Des contes et légendes du Québec et d'ailleurs racontés par des animateurs passionnés.

Les Monstres de la Nouvelle-France, c'est :

 Des contes et légendes du Québec et d'ailleurs racontés par des animateurs passionnés. La découverte d'insectes et d'animaux que vous n'avez encore jamais vus!



Venez faire la rencontre d'Arthur LeRoc, un cou-

reur des bois curieux, agile et surtout très brave, qui vous transportera dans un monde magique de contes et légendes. À travers ses différentes aventures, faites la découverte de personnages plus étonnants les uns que les autres. Venez vous mettre dans la peau des premiers habitants de la Nouvelle-France et comprendre le monde mystérieux dans lequel ils se sont retrouvés lors de leur arrivée!

Pour les adultes, au Relais de La Pointe-Aux-Écureuils

19 h 30 - Soirée musicale avec Mik Landry

Dimanche 30 septembre

Pour les adultes, à la Maison de la culture Georges-Hébert-Germain

11 h - Tempête d'idées des esprits créateurs.

Vous êtes invités à venir bruncher tout en lançant les idées d'activités culturelles que vous aimeriez vivre à Donnacona. Tous les nouveaux concepts sont les bienvenus!



NOUS SOMMES DU VOISINAGE

La même fierté de demeurer dans un milieu de vie aussi stimulant que celui de Donnacona nous anime depuis **plus de** 80 ans.

Comptez sur l'engagement des caisses Desjardins de Les Écureuils et du Centre de Portneuf pour vous accompagner dans la gestion de vos finances personnelles. Caisse populaire de Les Écureuils 984, rue Notre-Dame | **418 285-0505**

Caisse du Centre de Portneuf 260, rue de l'Église | **418 285-2434**



Coopérer pour créer l'avenir

INSCRIPTION POUR LE PATINAGE DE VITESSE ET LE PATINAGE ARTISTIQUE



Du 10 au 14 septembre

Le club de patinage de vitesse Les Élites de Portneuf t'offre l'opportunité d'être plus vite sur tes patins. Les jeunes de

3 ans et plus peuvent pratiquer le patinage de vitesse récréatif ou compétitif. Aucun prérequis, sinon le fervent désir d'apprendre à patiner. Les entraînements sont donnés par des entraîneurs compétents et certifiés. Il est possible de louer des patins et des lames auprès du club.

Début: Semaine du 24 septembre

Horaire: Soir de semaine et fin de semaine

Clientèle : 3 ans et plus

* NOUVEAU * Veuillez prendre note que la Fédération de patinage de vitesse prendra le paiement des frais d'affiliation en ligne seulement. L'inscription des patineurs à CPV Canada se fera par les membres autorisés du CPV Les Élites. Le frais d'affiliation varient selon l'âge et le niveau du patineur.

Coûts d'inscriptions rés	idents de D	onnacona	C	oûts d'inscriptions non résidents
	1 ^{er} enfant	2º enfant	3º enfant et +	Coût
Groupe 3 - École de patin (1 x semaine)	137,50\$	103,15\$	68,75\$	275 \$
Groupe 2 (2 x semaine)	370,50\$	277,90 \$	185,25\$	741 \$
Groupe 1* (3 x semaine)	370,50 \$	277,90 \$	185,25\$	741 \$

^{*} Pour le groupe 1, prévoir un chèque de 50 \$ en supplément fait à l'ordre de : CPV Les Élites à remettre directement au Club.

École de patin - Aucun prérequis! - Les jeunes de l'école de patin (groupe 3) sont âgés de 3 ans et plus et s'entraînent une fois par semaine les vendredis.

Patinage de vitesse groupe 1 et 2 - Les patineurs s'entraînent à l'aréna de Donnacona deux ou trois fois par semaine selon le niveau.

Groupe 2 : vendredi et dimanche et Groupe 1 (sur invitation) : mercredi, vendredi et dimanche

Pour plus d'information sur les programmes offerts, veuillez communiquer avec le Club de patinage de vitesse Les Élites de Portneuf par courriel : cpvleselites@outlook.com



Les participants sont regroupés selon leur niveau. Le groupe « Programme Patinage Plus (PPP) s'appelle désormais le programme « Pré-patin et patinage débutants et intermédiaires ».

Affiliation 1er enfant 2e enfant 3e enfant

Début : Semaine du 24 septembre

Horaire: Soir de semaine et fin de semaine

Clientèle: 3 à 20 ans

Coût

Coûts d'inscriptions résidents de Donnacona

				et +	
Pré-patin et patinage débutants et intermédia	res 194\$	37 \$	231 \$	182,50 \$	134 \$
Junior A et B	273,75 \$	37 \$	310,75\$	242,30 \$	173,90 \$
Intermédiaire -Sénior	293,75\$	37\$	330,75 \$	257,30 \$	183,90 \$

Coûts d'inscriptions non résidents (Cap-Santé, Portneuf, Neuville)

			, , ,	
	Coût	Affiliatio	n Total	
Pré-patin et patinage				
débutants et intermédiair	res 388 \$	37 \$	425 \$	
Junior A et B	547,50\$	37 \$	584,50 \$	
Intermédiaire -Sénior	587,50\$	37 \$	624,50 \$	

Pré-patin et patinage débutants et intermédiaires auparavant Programme Patinage Plus (PPP) : Activité d'initiation au patinage pour les jeunes de 3 ans et plus. Les participants sont regroupés et supervisés par un entraîneur professionnel, accompagné de monitrices du club de patinage artistique. Note : Groupe limité à 60 participants

Junior et Intermédiaire-Sénior : Les catégories Junior et Inter-Senior sont supervisées par des professionnels sous forme de cours privés. Programmes offerts aux 3 à 20 ans.

Pour plus d'information sur les programmes offerts, veuillez communiquer avec le Club de patinage artistique de Donnacona par courriel : cpadonnacona@gmail.com













Société de comptables professionnels agréés

110, rue Commerciale Donnacona G3M 1W1 Téléphone: 418 285-1234 • Téléc.: 418 285-1242

donnacona@bedardguilbault.qc.ca



200, rue Commerciale, local 101, Donnacona

Tél.: 418 285-3162





961, Notre-Dame, Donnacona G3M 1J7
Cell.: 418 285-9142 • Tél.: 418 285-0126

Armoire de cuisine - salle de bain - meuble sur mesure Ébénisterie



122, Auger, Donnacona (Dos Tigre Géant)
418 285-0400

www.cuisineslaprise.com

Programmation Automne-Hiver 2018-2019

Visiter le site Internet de la ville, onglet Loisirs, culture et vie communautaire/Guide des activités, pour consulter ou télécharger le Guide des loisirs. Vous y trouverez tous les détails concernant les activités et cours offerts par le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire ainsi que par des organismes locaux. N'oubliez pas de consulter le répertoire des Organismes pour en apprendre davantage sur nos organismes locaux.

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

300, rue de l'Église • Téléphone : 418 285-3284 • Courriel : loisirs@villededonnacona.com

Notez que nous ne prenons les inscriptions que pour les activités déterminées ou supervisées par la Ville.

Inscrivez-vous auprès du Service des loisirs et de la culture pour les activités suivantes :

Hockey mineur Patinage artistique
Pickleball Patinage de vitesse

Badminton Conditionnement physique

Basketball Noweau Cardio Danse
Volleyball Stretching et tonus
Tennis Yogalates Noweau

Scrabble

Cours de natation et d'aquaforme au Château Bellevue

Inscription du 10 au 14 septembre

Lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30 Mardi et jeudi : 19 h à 20 h

Comment s'inscrire?

En personne au Service des loisirs et de la culture ou par Internet via le site Internet de la Ville onglet : Loisirs, culture et vie communautaire/Inscription aux activités.

Inscription en ligne

Pour s'inscrire en ligne, vous devez avoir un compte « usager ». Si vous n'avez pas de compte « usager », veuillez communiquer avec nous. Seuls les paiements par carte de crédit et Accès D sont acceptés.

À ne pas manquer!

Fête familiale de fin d'été au Parc des An<mark>glais</mark> Le samedi 1^{er} septembre

Lancement programmation Maison de la culture GHG Le mercredi 12 septembre à 17 h

Journées de la culture à la Maison de la culture GHG Du 28 au 30 septembre

Réseau Billetech

Venez nous voir pour vous procurer des billets de spectacle!

Salle Luc-Plamondon

Maison de la culture GHG

Information et inscription auprès de l'organisme responsable

Soccer intérieur Karaté

Clinique d'arbitre Marqueurs hockey
Club Chasse et Pêche Dekhockey
Cours d'éducation canine Cours de tennis

Danses Country-Pop Zumba et PiYo

Abdo Fesses Cuisses Nouveau

Gymnastique

Ballet-Jazz

Mini-Revanche

École de musique Cours de tricot
Ski de fond et raquette Club de carte 500

Atelier Doux Câlins Curling

Tir à l'arc

Activités et loisirs gratuits

Hockey public gratuit

Patinage public gratuit

Patinoire extérieure

Local des jeunes Jeudis en musique

Ateliers libres d'art visuel Sentier vitalité

Jardin communautaire

Croquet, Shuffleboard Nouveau Mini-golf, pétanque

Randonnée au Parc familial des Berges

Information et inscription auprès de la bibliothèque

Conte en pyjama (2 à 6 ans) Biblio-brico (3 à 8 ans) Biblio-découverte (3 à 5 ans)

Générations@BranchéesNouveau
Une naissance, un livreNouveau

Livres numériques Club de lecture Semaine des biblios

Club de l'Âge D'Or

Glissade

Club de course

Cadets de l'air

Parc canin

Planche à roulettes

Bibliothèque municipale

320, rue de l'Église, Porte 1 Téléphone : 418 285-4300

Courriel: bibliotheque@villededonnacona.com





EXPODONNACONA

du 6 au 9 septembre 2018

SPECTACLES GRATUITS SUR LA SCÈNE LOTO-QUÉBEC

JOURNÉE FAMILIALE



LUDOVIK BOURGEOIS JEUDI 6 SEPT. 20H



2 FRÈRES VENDREDI 7 SEPT. 20H



ROCK STORY 2 SAMEDI 8 SEPT. 20H



DIMANCHE 9 SEPT. PLUS DE 12 PERSONNAGES SUR PLACE



PARC DE MANÈGES*



NOUVEAU CHAPITEAU **COUNTRY DESJARDINS**



ENTRÉE, STATIONNEMENT ET SPECTACLES GRATUITS!



150 KIOSQUES **EXPOSANTS VARIÉS** (INTÉRIEUR)

* L'ACCÈS AU SITE EST GRATUIT, MAIS UN PASSEPORT EST NECES SAIRE POUR FAIRE LES MANÈGES



DONNACONA



LOTO QUÉBEC























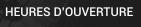












18H À 22H30 JEUDI: VENDREDI: 18H À 23H SAMEDI: 12H À 23H DIMANCHE: 12H À 17H

Calendrier des activités

Date		Événement	Lieu / Organisme
23 août	13 h 30 à 18 h 30		Jeudis Musicaux Parc familial de Berges
23 et 30 août	11 h 30 à 12 h 30	Tournois de pétanque Terrain de pétanque - salle Donnallie	
24 août		5 à 7, Spécial «Bûcherons»	991, rue Notre-Dame
25 et 26 août	Toute la journée	Grande Vente de Garage aux Écureuils	991, rue Notre-Dame
27 août	À partir de 19 h	Séance ordinaire du Conseil municipal	Salle du conseil
28 et 30 août	18 h à 20 h	Partie de cartes Magic The Gathering	Maison de la culture G-H-G
29 août	13 h 30 à 15 h 30	Café-causerie	162, rue Notre-Dame, Donnacona (au sous-sol)
30 août	13 h 30 à 18 h 30	Jeudis musicaux	Parc familial des Berges
31 août	17 h	5 à 7 du parvis	991, rue Notre-Dame
31 août	17 h	5 à 7, Soirée Peace and Ioooooove	991, rue Notre-Dame
31 août		Bingo	Salle Donnallie
septembre	13 h à 16 h	Fête familiale de fin d'année	Parc des Anglais
septembre	5 à 7	Wabo BBQ, musique bluegrass	991, rue Notre-Dame
1, 6, 11, 13, 18, 20 25 et 27 septembre	18 h à 20 h	Partie de cartes Magic The Gathering	Maison de la culture G-H-G
6, 13, 20 et 27 septembr	e 13 h 30 à 18 h 30	Jeudis musicaux	Maison de la culture G-H-G
6, 13, 20 et 27 septembr	e 11 h 30 à 12 h 30	Tournois de pétanque	Terrain de pétanque - salle Donnallie
'septembre		5 à 7 du parvis	991, rue Notre-Dame
7, 14, 21 et 28 septembr	e	Bingo	Salle Donnallie
3 septembre	9 h	Café tricot	991, rue Notre-Dame
au 9 septembre		Expo Donnacona	Aréna
0 septembre	18 h à 19 h 30	Essai gratuit Cours de danse Swing	Maison de la culture GHG
0, 17 et 24 septembre	13 h à 16 h	Cours de danse	Salle Donnallie
0 au 14 septembre		Inscription activités automne-hiver	Aréna de Donnacona
0 septembre		Journée mondiale de prévention du suicide	
0 septembre	À partir de 19 h	Séance ordinaire du Conseil municipal	Salle du conseil
1 septembre	9 h à 19 h	Or Plus - Achat de métaux précieux	Aréna
2 septembre	17 h	Lancement programmation Loisirs Culturels	Maison de la culture GHG
4 septembre	5 à 7	5 à 7 SATRAP (Jam de Musique traditionnelle)	
4 septembre	5 à 7	Place aux jeunes	991, rue Notre-Dame
9 septembre	0 4 .	Ouverture de l'aréna	con, rac near Dame
21 septembre	5 à 7	5 à 7, Les anniversaires 10/15/20 ans et plus.	991 rue Notre-Dame
24 au 29 septembre	0 4 1	Période d'inscriptions des membres Tournoi d'OUVERTURE de curling	Salle de curling
24 septembre	À partir de 19 h	Séance ordinaire du Conseil municipal	Salle du conseil
27 septembre	17 h 30 à 20 h	Rencontre du CCU	
28 septembre	5 à 7	5 à 7, Rumeurs aux Écureuils	991, rue Notre-Dame
28 septembre	20 h	Spectacle Dominic et Martin	Salle Luc Plamondon
9 septembre	10 h à 16 h	Journée de la culture	Maison de la culture G-H-G
octobre	13 h à 16 h	Cours de danse	Salle Donnallie
2, 4, 9, 11 et 16 octobre	18 h à 20 h	Partie de cartes Magic The Gathering	Maison de la culture G-H-G
l et 11 octobre	13 h 30 à 18 h 30	Jeudis musicaux	Maison de la culture G-H-G
octobre	5 à 7	5 à 7	991, rue Notre-Dame
i, 12 octobre		Bingo	Salle Donnallie
octobre	9 h	Café tricot	991, rue Notre-Dame
6 octobre	20 h	Spectacle Ludovick Bourgeois	Salle Luc Plamondon
' octobre	25	Anniversaire Club Patrimoine et musique	Maison de la culture G-H-G
au 13 octobre		Semaine Nationale de sensibilisation aux tro	
B et 15 octobre	13 h à 16 h	Cours de danse	Salle Donnallie
octobre	À partir de 19 h	Séance ordinaire du Conseil municipal	Salle du conseil
1 octobre	19 h 30 à 21 h 30	Rencontre groupe de poésie	Maison de la culture G-H-G
2 octobre	5 à 7	5 à 7 SATRAP (Jam de Musique traditionnelle)	
3 octobre	18 h	Bal du Maire	Gymnase de l'aréna Donnacona
3 OCTOBLE	10 11	Dai uu Malie	dyninase de l'alena Donnacona

URGENCE TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

en tout temps : 418 285-2731

PRÉVENTION SUICIDE

1 844 285-3283

La Mairie

138, avenue Pleau, Donnacona (QC) G3M 1A1

Jean-Claude Léveillée, maire 418 285-0110, # 222

Télécopleur mairie: 418 285-0020

Les Conseillers

Siège # 1 Renée-Claude Pichette 418 801-8536 Serge Paquin 418 285-1958 Siège #3 Jean-Pierre Pagé 418 285-3410 Siège # 4 Svivie Lambert 418 284-4121 Francis Bellemarre 418 462-0544 Siège # 5 Siège #6 Danie Blais 418 285-3589

Services municipaux

Direction générale & Greffe

Sylvain Germain, directeur général 418 285-0110 Pierre-Luc Gignac, greffier 418 285-0110, # 246

Direction services administratifs

 Julie Alain, directrice
 418 285-0110, # 224

 Cour municipale
 418 285-0110, # 238

Responsable des communications

Patricia Métivier 418 285-0110, # 225 Télécopieur administration 418 285-0020

Développement économique, urbanisme et inspection

Benoit Filion, directeur 418 285-0110, # 241 Télécopieur urbanisme 418 285-0454

Incendie

Raymond Benoit, directeur 418 864-6433 Télécopieur incendie 418 285-0020

Loisirs, culture et vie communautaire

René Alain, directeur
Réjean Langlois, directeur adjoint
Simon Angers, gérant d'aréna
Sabrina Fiset, coordonnatrice culturelle
Télécopieur loisirs:
418 285-3284
418 285-3284
418 285-3284
418 285-3284
418 285-3284

Travaux publics

Tommy Rousseau, directeur 418 285-2731 Télécopieur travaux publics : 418 285-1358

Services techniques et hygiène du milieu

 Martin Paré, directeur
 418 285-0110

 Télécopieur
 418 285-4410

Autres services

 Contrôle animal, licences
 418 285-0110 #221

 Perdu ou retrouvé un chien
 418 285 2731

 Site enfouissement
 418 876-2714

Heures d'ouverture des bureaux

Administration et urbanisme

(Hôtel de ville) 138, rue Pleau Lundi au jeudi 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Du 1^{er} mai à la fête du Travail

Vendredi 8 h 30 à 16 h sans interruption

Fête du travail jusqu'au 30 avril Vendredi 8 h 30 à 16 h 30 sans interruption

Loisirs, culture et vie communautaire

(aréna) au 300, rue de l'Église Du 1^{er} mai à la fête du Travail

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h

Fête du travail jusqu'au 30 avril Lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

Transport mobiles (contact to the float)

Travaux publics (service à la clientèle) au 100, rue Armand-Bombardier

Du 24 juin jusqu'au 1ª septembre Lundi au jeudi 8 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi 7 h 30 à 12 h

Fête du travail jusqu'au 23 juin Lundi au vendredi 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h

Séances ordinaires du conseil

Le 2° et 4° lundi du mois, 19 h Séances de cour municipale

29 août, 19 septembre et 10 octobre à l'Hôtel de ville.

Bibliothèque

Dès le 1" mardi suivant la fête des Pères Lundi FERMÉ Mardi 15 h 30 à 20 h 30 Mercredi 14 h à 20 h 30 Jeudi 15 h 30 à 20 h 30 Vendredi 9 h 30 à 14 h Samedi FERMÉ Dimanche FERMÉ Du 4 septembre jusqu'à la fête de pères

Lundi FERMÉ
Mardi 16 h à 20 h 30
Mercredi 14 h à 20 h 30
Jeudi 16 h à 20 h 30
Vendredi 9 h 30 à 11 h 30,
18 h à 20 h 30
Samedi 10 h à 16 h
Dimanche 10 h à 16 h

Téléphone : 418 285-4300